



## Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour défendre et revaloriser notre métier

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOI

Le SNES-FSU et le SNUIPP-FSU s'engagent et agissent pour :

- le développement des RASED et le maintien du réseau des CIO, ressources indispensables au sein de l'EN.
- un plan de recrutements de titulaires pour tendre vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves,
- une augmentation de la capacité d'accueil du mouvement interacadémique pour permettre à plus de titulaires d'obtenir une mutation dans l'académie de Paris,
- une augmentation significative de postes pour pouvoir intervenir plus qualitativement sur moins d'établissements et accompagner des effectifs d'élèves en hausse,
- des conditions d'exercice, d'équipement et de locaux conformes aux missions et aux règles déontologiques de la profession,
- une organisation du travail permettant des temps de réflexion et d'échanges professionnels par et entre spécialités,

### REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de revalorisation. Celle-ci reste insuffisante pour rompre avec le déclassement salarial de notre corps. Avec vous, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU exigent :

- l'augmentation de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de carrière accéléré en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors-classe,
- la transformation de la classe exceptionnelle en débouché de carrière pour tous,
- la revalorisation de la fonction de DCIO et du régime indemnitaire prévue mais non actée,
- un régime indemnitaire unique aligné sur celui du premier degré.

### RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

La création du corps unique conforte la place des psychologues dans l'Éducation nationale :

- en mettant en adéquation métier, formation et statut de psychologue,
- en réaffirmant les liens entre psychologie et orientation.

Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU exigent :

- la reconnaissance de la mission de formateur,
- des plans de formation complémentaire ou continue de qualité,
- l'amélioration des échanges et du travail en équipe pluriprofessionnelle dans le respect des missions de chacun.

Dans les CAP comme  
dans les CT : **Ensemble,  
pour avancer !**

Voter pour le SNES et le SNUipp aux élections pour la commission administratives paritaire (CAP) et pour la FSU pour les élections aux comités techniques (CT), majoritaires dans la profession, c'est renforcer :

→ des élu·e·s travaillant à vos côtés, déterminé·e·s à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation et de rémunération ;

→ des syndicats attachés à l'unité et la cohérence système éducatif, fortement implantés dans les écoles et les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et des statuts des personnels,

→ une fédération active dans tous les débats qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.

Pour les CAP votez :



ENGAGÉES  
AU QUOTIDIEN

Pour les CT  
votez :